## Accords fiscaux-Loi

• (1610)

Au cours des cinq prochaines années, le projet de loi C-96 va faire diminuer de quelque 5 milliards de dollars les crédits dont disposeront les provinces dans le domaine de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Il s'agit d'un montant cumulatif. On commence par un montant relativement faible, qui augmente chaque année jusqu'à atteindre un total de 5 milliards de dollars en 1991. C'est une façon de saper lentement mais sûrement un édifice construit au fil des générations précédentes. Les effets du projet de loi C-96 ne se feront pas sentir trop durement au début, mais seront dévastateurs à long terme.

Permettez-moi de prendre l'exemple de la Colombie-Britannique. En 1986-1987, l'année financière actuelle, ce projet de loi va faire perdre environ 36.8 millions de dollars à la Colombie-Britannique. L'an prochain, ce sera 77.4 millions de dollars, l'année suivante 123.7 millions, puis 173.8 millions et en 1990-1991, le montant s'élèvera à 230 millions de dollars, soit un total de 641.8 millions de dollars sur les cinq prochaines années.

Si nous avions écouté et cru ce que les conservateurs ont dit lorsqu'ils étaient dans l'opposition ou lors de la dernière campagne électorale, nous serions en état de choc à cause du projet de loi à l'étude. Certains Canadiens doivent être en état de choc, j'en suis sûr, surtout ceux qui étaient assez naïfs pour avoir écouté ce que les députés conservateurs disaient sans écouter ce que le ministre de la Justice (M. Crosbie) avait dit entre les lignes.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>IIe</sup> MacDonald) a déclaré ceci au sujet du programme des six et cinq des libéraux:

Le projet de loi C-12 est avant tout un subterfuge fiscal du gouvernement. Durant l'année financière 1983-1984, le gouvernement arrivera à réduire les transferts prévus aux provinces pour l'enseignement postsecondaire de près de 120 millions et l'année suivante, de 260 millions. Voilà comment le gouvernement perçoit de l'impôt par l'intermédiaire de ce projet de loi.

Lorsqu'elle était dans l'opposition, la ministre était préoccupée par une ponction fiscale de 260 millions de dollars dans le cadre du programme des six et cinq. Maintenant que le prélèvement fiscal atteint environ 5 milliards, elle est enthousiaste.

Pendant la campagne électorale de 1984, les conservateurs ont dit ceci:

Nous sommes décidés à tenir les engagements financiers actuels du gouvernement, fixés d'après la formule établie dans l'entente de 1977 . . . Le financement de l'enseignement postsecondaire est une forte priorité pour les deux paliers de gouvernement.

Cette promesse a été faite pendant la campagne électorale. Qu'est-elle devenue? A l'instar de bien d'autres promesses, les conservateurs l'ont oubliée, obnubilés qu'ils sont par l'idée de réduire le déficit.

M. Benjamin: On aurait dû leur faire faire cette promesse par écrit.

M. Manly: C'était par écrit, mais cela n'a pas changé grandchose.

M. Benjamin: Il manquait leur signature.

M. Manly: Ce qu'il nous faut par écrit, c'est la démission de quelques-uns des ministres.

Le projet de loi aura pour effet d'établir un régime d'assurance-maladie à deux niveaux. Voici ce que le Dr Bill Vail de

l'Association médicale canadienne a déclaré quand le projet de loi a été déposé:

Nous aurons une qualité de soins de santé dans les provinces riches et des services de deuxième ou troisième ordre dans les provinces pauvres. Il semble que le gouvernement du Canada ait abandonné le rêve des Canadiens d'avoir accès à des services de santé de qualité comparable, où qu'ils vivent ou voyagent.

Le Dr Vail a ajouté que les provinces qui seront le plus affectées sont Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et, dans une certaine mesure, le Québec et le Manitoba. Où sont les députés conservateurs de ces provinces? Pourquoi ne protestent-ils pas contre un projet de loi qui aura un effet aussi désastreux sur les services de santé de leur province?

L'Association canadienne des professeurs d'université a signalé que la réduction des paiements à l'enseignement postsecondaire va produire un manque à gagner de 1.7 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années. Quelles seront les répercussions de ce manque à gagner de 1.7 milliard? Les inscriptions vont diminuer. Les frais vont augmenter, ce qui veut dire que les enfants de familles riches pourront aller aux universités dont seront exclus les enfants des familles de classe moyenne et de travailleurs. Les enfants de localités situées loin des centres universitaires n'auront pas accès à l'enseignement, car ils ne pourront payer les frais de scolarité supplémentaires ni supporter l'augmentation des frais de pension.

Cette perte de 1.7 milliard de dollars entraînera une baisse des normes d'enseignement et une réduction des travaux de recherche dans les collèges et les universités. En bref, nous aurons des universités et des diplômés de deuxième ordre et, du même coup, un pays de deuxième ordre, à cause de ce projet de loi de deuxième ordre. Que fait-on de la poursuite de l'excellence dont les députés conservateurs parlaient lors de la campagne électorale?

Nous, de ce côté-ci, ne cessons de revenir sur l'idée fixe des conservateurs au sujet du déficit. Nous reconnaissons qu'on doit se préoccuper de ce problème, mais comment les députés conservateurs s'y prennent-ils? Ils procèdent à des compressions qui nuiront à l'avenir de notre pays. Notre parti a fait un certain nombre de recommandations sur la façon d'aborder le déficit, et il a proposé notamment un régime d'imposition juste faisant payer à chacun sa juste part, l'élimination du gaspillage et la création d'emplois. Il faut redonner de l'emploi aux gens plutôt que de sabrer dans les services essentiels comme les soins de santé et l'enseignement postsecondaire.

Ceux d'entre nous qui viennent de la Colombie-Britannique ont pu voir les résultats que donne depuis quatre ans ce genre de compressions stupides. Elles ont créé une crise en Colombie-Britannique. Je voudrais rappeler aux députés de tous les côtés de la Chambre que la Colombie-Britannique est la seule province du Canada où le taux de chômage n'est pas encore revenu au niveau où il était avant la récession. La Colombie-Britannique compte de nos jours 50,000 travailleurs de moins qu'en 1981. Nous devons cet état de choses directement aux compressions budgétaires que pratique la province depuis quatre ans et qui sont analogues à celles que pratique l'actuel gouvernement conservateur.